

Pour Cayeux... Ensemble !



Bulletin
d'Informations
Municipales
n°56
Octobre
Novembre
Décembre 2022

www.cayeux-sur-mer.fr

Au sommaire :

Les projets
pour 2023
(p.2)

Circulation :
donnez votre avis !
(p.4)

Le retour
de la PMI
à Cayeux
(p.13)



Chères Cayolaises,
Chers Cayolais,

Vivre le présent et penser l'avenir. Honorer notre histoire et construire demain. Aimer notre environnement et préparer le meilleur pour nos enfants. Ensemble, faisons de 2023 une grande et belle année !

Gérer les affaires municipales, financer les projets, dynamiser la vie collective, accompagner les énergies associatives : être élu nécessite rigueur, assiduité dans le travail et présence. J'invite et j'encourage tous les élus, quels qu'ils soient, à ne pas relâcher l'effort d'engagement que nous devons aux concitoyens qui nous ont élus. C'est ainsi que chaque conseiller municipal peut faire le lien entre les habitants et les décisions prises et transmettre des informations claires et précises.

La place et le rôle de l'harmonie ayant été ainsi injustement interrogés par le groupe d'opposition dans le dernier Bulletin d'informations municipales, je tiens à renouveler mon plus vif soutien à Sylvain Delahaye et Robert Gillard ainsi qu'aux membres de l'association Les Amis de la Musique. Je les remercie pour leur passion et leur présence durable à nos côtés pour rythmer les festivités cayolaises.

Rétablissons enfin la vérité : la subvention allouée aux Amis de la musique pour cette année 2022 est de 6 200 euros et non pas 20 000 euros comme les élus d'opposition vous l'ont injustement écrit.

Que vous résidiez au Marais, à La Mollière, à Brighton, à Hurt, au Hourdel ou à Cayeux même, l'équipe municipale est à votre écoute et à votre service pour améliorer quotidien et cadre de vie.

Avec mes adjoints et les conseillers municipaux de la majorité nous nous attacherons à réaliser, tout au long des douze prochains mois, un programme à la fois ambitieux, réaliste et raisonné d'interventions, en sollicitant le soutien financier de nos partenaires historiques : une nouvelle grue de levage au port de plaisance du Hourdel, une pompe avitaillement automatisée pour ravitailler les



bateaux de pêche, l'aménagement d'aires de services pour les camping-cars.

Mais aussi la réfection de la toiture du gymnase du tennis, le développement de la vidéosurveillance pour protéger les bâtiments et les espaces publics et lutter contre l'immigration clandestine, la renaturation de la place du général de Gaulle pour améliorer la mobilité et les accès aux commerces.

Ou encore l'embellissement des abords du Benoît Champy et de la Halle aux Poissons, la poursuite des travaux au cimetière, la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et pluviales, la modernisation de l'éclairage public, la sécurisation de l'accès à l'estran pour petits et grands, le maintien d'un front de mer attractif et animé respectueux de l'environnement et des riverains.

Et bien sûr, travailler pour garantir une ouverture au public en 2024 d'un nouveau bien communal, la maison du gardien du phare : la feuille de route 2023 est dense.

Unis et rassemblés, portons haut les valeurs de notre territoire et soyons plus que jamais fiers de son patrimoine, de son caractère authentique, de ses traditions et de sa mutation.

Inscrite en 2020 dans le dispositif des Petites Villes de Demain, Cayeux-sur-Mer a récemment intégré ce cercle très fermé en signant une convention avec l'État, le département et la communauté d'agglomération : une première en Somme.

Je vous souhaite une heureuse année 2023, pleine de santé, d'harmonie et d'avenir.

Votre maire, Jean-Paul Lecomte.

TRAVAUX DE VOIRIE

RUE GEORGES-BUREAU ET RUE SAINT-BLAISE

La communauté d'agglomération de la baie de Somme participe à l'entretien des voiries des 43 communes qui la composent. Elle finance des couches de roulement en fonction des listes fournies par les communes.

Une étude de faisabilité est ensuite réalisée en fonction de l'état de dégradation des routes.

Pour Cayeux-sur-Mer, cette année, le

choix s'est porté sur la rue Georges-Bureau et la rue Saint-Blaise.

Pour la première, la structure commençait à apparaître. Quant à la rue Saint-Blaise, c'était nécessaire d'une part pour diminuer le bruit occasionné par le passage fréquent de gros véhicules et d'autre part car elle avait été l'objet de creusement pour le changement des canalisations d'eau potable et de gaz.



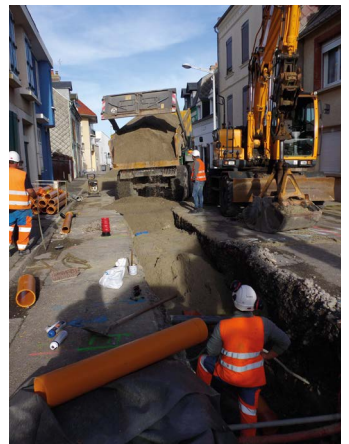
BOULEVARD SIZAIRE

La commune a engagé une première tranche de travaux dans l'attente de la validation d'un avant-projet définitif d'aménagement du boulevard maritime.

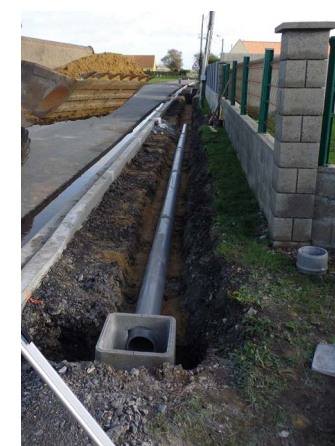
Les travaux de restructuration du réseau de collecte des eaux usées, du réseau eau potable boulevard Sizaire, rue Adolphe Roux, rue du maréchal Joffre, rue du

docteur Bourjot, place du général de Gaulle, rue Pasteur sont en cours.

Les travaux sont suivis par la société V3D concept. L'entreprise Sade réseaux réalise le rabotage, le terrassement, le changement et l'enfouissement des canalisations de 200 mm, des boîtes et des raccords, le suivi de la remise en état de la voirie.



DU CHEMIN À FEMME À LA SORTIE DE VILLE CÔTÉ HURT



Un aménagement de qualité à la sortie de la ville.

Après changement et remise aux normes des canalisations sur 600 m, les fondations ont été compactées. Les bordures de trottoir ont été coulées en un seul morceau, puis tronçonnées pour créer les joints de dilatation.

Les canalisations, les avaloirs pour les évacuations des eaux pluviales ont été installés. Les trottoirs d'une largeur

de 1 m 40 sont en enrobé Silmer couleur claire, les entrées de véhicules dans les propriétés sont en enrobé noir pour éviter le marquage des pneus de voiture ou de tracteur au sol.

Des îlots en terre permettent d'installer des plantations au printemps. Un cheminement piétonnier agréable et sécurisant est ainsi créé pour tous, particulièrement pour les enfants vers l'abri bus.

INVERSION DU SENS DE CIRCULATION

ENTRE LA RUE DOUMER ET CARNOT : OUI ou NON ?

Le cabinet Quartier Libre, missionné pour la redynamisation du centre-bourg de Cayeux-sur-Mer a rendu ses conclusions lors d'une réunion publique le jeudi 3 novembre à la salle de la Mollière.

Un regard nouveau porté sur notre centre ville par des personnes extérieures nous pousse à nous interroger sur le bien fondé d'une entrée des voitures par l'avenue Carnot plutôt que la rue Paul Doumer. Effectivement, une entrée par la rue Doumer serait plus logique. Elle permettrait aux

visiteurs de découvrir d'emblée les commerces du centre ville. Une entrée plus accueillante, plus dynamique.

Ce scénario n'avait pas été privilégié en 2015 par rapport aux difficultés rencontrées par les camions de livraison souvent imposants et par la crainte d'une circulation plus dense dans la rue Paul Doumer les jours de marché et en saison. Mais, peut-être devons nous réfléchir à cela à nouveau, c'est pourquoi nous souhaitons recueillir votre avis à ce sujet.

Donner serait plus logique. Elle permettrait aux



NOM

PRÉNOM

ADRESSE

☐ Je suis favorable à une inversion de sens et une entrée de la circulation par la rue Paul Doumer et à une sortie par l'avenue Carnot

☐ Je suis défavorable à cet aménagement et préfère que les sens de circulation ne soient pas modifiés.

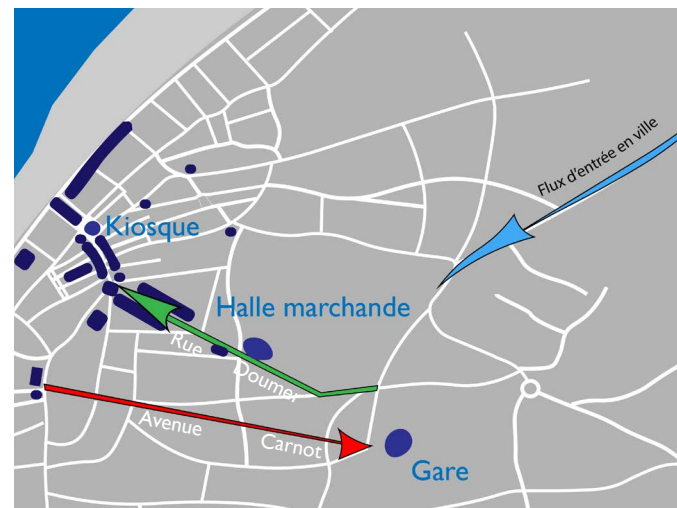
Coupon réponse à remettre en mairie avant le 30 janvier 2023
Réponse possible sur le site internet de la Ville : www.cayeux-sur-mer.fr

**DONNEZ-NOUS
VOTRE AVIS !**

Plan de circulation actuel : passage par le centre-bourg commerçant par la rue Paul Doumer, dans le sens Centre-ville → Gare.



Plan de circulation projeté : passage par le centre-bourg commerçant par la rue Paul Doumer, dans le sens Gare  Centre-ville.



D'autres thématiques que le sens de circulation des rues Doumer/Carnot ont bien entendu été abordées lors de cette réunion.

Les équipes du cabinet Quartier libre missionné par la ville ont longuement travaillé depuis deux années sur l'identité de Cayeux, le cadre de vie, l'environnement, les habitudes, les attentes des habitants, des commerçants, des acteurs locaux.

En étroite concertation avec les élus, des objectifs ont été définis, des fiches-action concrètes ont été élaborées. Il s'agit d'axes de travail, d'idées d'aménagement qui devront ensuite se transformer en projets concrets. L'ensemble a été pensé en cohérence avec les autres grands enjeux cayolais, comme la requalification du boulevard Sizaire ou le PLU.

Quatre grands piliers de la démarche ont été identifiés :

- construire une identité du centre-bourg;
- retrouver une attractivité résidentielle;
- reprendre la main sur l'urbanisme;
- réadapter le centre-bourg à sa géographie.

Un périmètre d'intervention a été tracé, mais il n'est pas définitivement fixé. Il pourra évoluer en fonction des projets et de la mise en place des actions.

Vingt fiches-action ont été élaborées. La moitié d'entre elles

concerne plus particulièrement les activités économiques de proximité. En fonction des projets, des accompagnements financiers pourront être trouvés. L'établissement public foncier des Hauts-de-France pourrait par exemple soutenir la commune financièrement pour le rachat d'un ensemble immobilier.

Des idées, des pistes, et des projets à définir en fonction de ce qui sera réalisable : avancer dès maintenant, mais aussi voir plus loin !

Certaines fiches visent des actions à long terme, nécessitant des acquisitions immobilières, dépendant des opportunités de rachat qui se présenteraient dans les années à venir ou l'accompagnement de particuliers propriétaires. D'autres pointent des projets réalisables à plus courte échéance. L'une d'entre elles par exemple consistera à harmoniser la signalétique du centre-bourg pour une meilleure mise en valeur de l'histoire et de l'identité de la ville. Une autre propose d'améliorer le cheminement entre le boulevard, l'abri du canot de sauvetage, l'ancienne Halle aux Poissons, le quartier des Pilotes, pour inviter à la promenade et mieux relier le front de mer et le centre ville.

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter, sur le site de la Ville, le PDF projeté lors de la réunion publique par Caroline Sannier, de Quartier libre.

Attention cependant, les dessins qui sont présentés sont uniquement des projections, des pistes de travail.



URBANISME

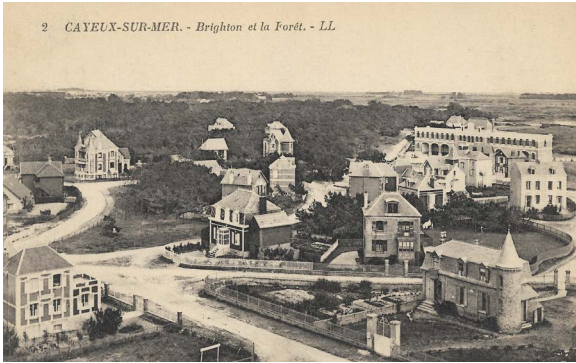
Brighton-les -Pins, la Mollière : un village !

Pour rappel, la commune de Cayeux-sur-Mer est en cours d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). En attendant que celui-ci soit finalisé, elle est régie, comme toutes les autres communes dans le même cas, par le Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Le fait d'être astreint au RNU n'est pas, cependant sans poser problème car en l'absence de PLU, les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune.

La Mollière et Brighton-les-Pins sont actuellement répertoriés comme des hameaux et non identifiés comme un village ou un secteur urbanisé. De ce fait, les constructions nouvelles n'y sont plus autorisées.

Nous avons formulé une demande de classement en village pour l'entité Brighton-les-Pins et La Mollière. Pour cela, il a fallu démontrer que de notoriété publique et de longue date il y a eu des éléments permettant de caractériser un village : une école, une chapelle, un état civil séparé, deux conseillers spéciaux élus par les habitants de la Mollière, un bureau de vote, une fête de la Mollière, un casino, des hôtels, une cure marine, des colonies de vacances à Brighton-les-Pins, ainsi que des bars, des commerces et des campings. Le dossier que nous avons constitué rassemble des photos, des délibérations du conseil municipal, des photocopies d'actes d'état civil et de nombreuses autres preuves précises.



Tout cela nous semble bien être la définition d'un village français !

Ce dossier a été transmis en vue de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui est un document d'urbanisme. Les prescriptions du SCoT s'imposent entre autres au PLU et au PLUI. Notre demande va être étudiée par les services compétents et la réponse devrait nous parvenir dès le printemps 2023.

EN BREF - URBANISME

Une permanence de l'architecte des Bâtiments de France aura lieu (uniquement sur rendez-vous) en salle verte de la mairie de Cayeux-sur-Mer, le jeudi 19 janvier 2023 au matin.
Merci de contacter le standard du service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Somme au 03.22.22.25.10, pour la prise de rendez-vous.

PRÉSERVONS NOTRE PLANÈTE : HALTE AUX PLASTIQUES

Symboles d'une consommation effrénée peu soucieuse des ressources de la planète, les plastiques font partie de nos vies. Nous les trouvons dans tout...et les retrouvons partout ! Bouteilles dans les caniveaux, les fleuves, la mer, les plages. Macro déchets, minuscules morceaux de plastiques dans nos eaux ...

Lors des repas festifs collectifs, nous nous voyons servir nos repas dans des assiettes en plastique, notre boisson dans un gobelet en plastique et nous utilisons encore bien souvent des couverts faits de la même matière.

Imaginons à la fin de l'année, avec toutes les festivités cayolaises, ce que cela peut représenter comme déchets rien qu'à l'échelle de notre petite ville. C'est énorme !

Désormais, avec la loi sur la transition écologique, nous sommes amenés à bousculer cette organisation bien rodée. Mais, vous le savez, ce bouleversement est plus que nécessaire.



Le secteur associatif a un rôle majeur à jouer sur l'utilisation des plastiques et du tri des déchets, un rôle d'influenceur afin de faire passer le message à tous.

Quelles solutions peuvent être envisagées ? Eh bien, on peut :

- mettre à disposition des gobelets consignés qui seront réutilisés ;
- choisir une vaisselle traditionnelle ;
- ou bien une vaisselle biodégradable en carton, bambou ou pulpe de bois.

Alors, ensemble, faisons pour le mieux et innovons, chacun à notre mesure !





AIRES DE JEUX

Comme annoncé juste avant la saison estivale, ce n'est plus une mais deux aires de jeux que compte désormais le front de mer.

En effet, l'espace libre aux abords de la pataugeoire a été aménagé de balançoires et autres agrès en bois qui ne laissent aucun doute sur leur qualité et durabilité. Dès sa mise en service, cet espace a connu un immense succès et fait maintenant partie des incontournables pour les plus jeunes.

La tyrolienne et les nouveaux jeux installés au mois de novembre au sein de l'espace voisin seront eux aussi sans aucun doute très appréciés et fréquentés régulièrement.

Pour information, nous vous rappelons que ces deux aires de jeux comme celle du square René Ouin ainsi que le terrain de beach soccer sont en accès libre mais que les enfants les fréquentant doivent être accompagnés d'un parent et qu'ils sont sous la responsabilité de ce dernier.

TÉLÉTHON

La 36^e édition du Téléthon qui avait lieu comme chaque année le 1^{er} week-end de décembre fut l'occasion pour une dizaine d'associations cayolaises de faire preuve une fois de plus de leur engagement social. L'APEL de l'école Saint-Joseph, le Club de l'amitié, le Tennis club cayolais, les Loups phoques, Gymagile, la Rando caouaise, l'Amicale des résidents de la maison de retraite, le Club de gym et d'entretien (En Forme à Cayeux), les BCG ainsi que les pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, ont permis au travers de leurs différentes actions ou dons de récolter 2219,91 euros en faveur de l'AFMTéléthon. MERCI à tous ces bénévoles dévoués sans qui rien ne serait possible.



Sélectif et exigeant, ce label est la reconnaissance d'une gestion collective du territoire conforme aux principes du développement durable.

Obtenu pour la première fois en 2011, le label Grand Site de France est géré et animé par le Syndicat mixte baie de Somme-grand littoral picard et regroupe aujourd'hui 30 communes.

Il est le témoin d'un engagement pour la mise en valeur du territoire, dans le respect de ces grands paysages, de ces espaces naturels sensibles, de son identité, et de ses activités traditionnelles, garantissant à l'habitant et au visiteur de vivre dans un lieu authentique et remarquable.

Les objectifs et actions du Grand Site de France baie de Somme

- Préserver les espaces naturels et les paysages emblématiques de la baie de Somme : restaurer, valoriser et aménager dans le respect du caractère des lieux pour préserver les sites emblématiques du Grand site.
- Depuis plusieurs années, des programmes de restauration du patrimoine naturel (zones humides, massifs dunaires,...) sont menés sur des terrains du Conservatoire du littoral.
- Fédérer autour des valeurs du label Grand Site : renforcer le dialogue avec les élus locaux, les habitants et les associations afin de les inclure dans la démarche et faire naître un sentiment d'appartenance au Grand Site.

L'équipe organisera début 2023 un apéro Grand Site pour rassembler les habitants des communes de Cayeux-sur-Mer, Brutelles, Lanchères, Pendé et Saint-Valéry-sur-Somme afin de discuter du Grand Site et de ses enjeux autour d'un verre.

- Mieux gérer les flux touristiques et mieux se déplacer : répartir la fréquentation sur l'ensemble de l'année et sur l'ensemble du territoire, et renforcer la découverte à pied ou à vélo, qui est plus qualitative pour le visiteur et pour l'environnement. La reconversion de la Route blanche en voie verte et l'aménagement du parking des Argousiers au Hourdel sont des exemples emblématiques d'actions portées par le Grand Site et réalisées afin d'inciter à la découverte du Grand Site sans voiture.
- Mieux accueillir les visiteurs : accueillir autrement, en poursuivant les démarches qualitatives sur l'ensemble du territoire, dans le respect du cadre de vie des habitants et des activités traditionnelles et en rendant possible un tourisme durable.

Depuis 2015, plusieurs mobiliers Grand Site sont installés sur la commune de Cayeux-sur-Mer, afin de mettre en avant les richesses de la commune et valoriser ses boucles pédestres et cyclables.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Réseau des Grands Sites de France : www.grandsitedefrance.com



Le jury régional Villes et Villages fleuris, à la suite de son passage fin août a confirmé l'attribution du label Deux fleurs à la commune de Cayeux-sur-Mer. Une récompense qui soutient notre engagement collectif en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage.

Cette récompense vient consacrer les efforts des services techniques de la Ville qui tout au long de l'année font leur maximum pour son embellissement.

La remise des prix par le département a eu lieu à Flixecourt le 22 novembre 2022



DEUX FLEURS !



Stéphane Maquet et Jean-Paul Lecomte lors de la cérémonie de remise du label à Flixecourt



POUR AMÉLIORER VOS REVENUS, MANGER BIO ET BON, FAITES DU JARDIN !

La société horticole de Cayeux-sur-Mer gère les jardins potagers mis à sa disposition par la mairie. Nous vous proposons quelques parcelles de 100 m² à louer pour la saison prochaine. Il reste actuellement deux à trois parcelles disponibles. Pour tout renseignement, contacter le président Jean-Jacques Minette par mail : minette.jeanjacques@gmail.com

MONUMENT AUX MORTS

11 NOVEMBRE 2022

La Ville de Cayeux-sur-Mer a fait procéder à la rénovation du lettrage du monument aux morts car les noms de nos vaillants soldats commençaient à s'effacer. Il était donc de notre devoir d'y remédier. L'entreprise Joly, spécialiste en ce domaine s'est donc chargée de ce travail. Le montant des travaux s'est élevé à 5 500 euros.



Le 11 novembre 2022, jour anniversaire de l'armistice signé en 1918, une assemblée importante a rendu hommage à tous les morts pour la France. Discours et dépôts de gerbes se sont déroulés devant le monument aux morts, puis au Mausolée et sur les tombes de soldats de la Grande Guerre.

INFO SERVICES

L'agence **SOMONT VOYAGES**, 2 place Courbet à Cayeux-sur-Mer, vous propose de nombreuses formules pour satisfaire vos envies d'évasion : Séjours, circuits, croisières, parcs d'attractions, autotours...

Et surtout, une particularité importante, le départ peut-être organisé depuis notre région avec des propositions d'itinéraires en partance de Cayeux-sur-Mer et Saint-Valery-sur-Somme. Coordonnées de l'agence : 03 22 26 38 54 somont.voyages@gmail.com



Ouvert depuis le 1er mai 2022, 43A rue de Saint Valery, 80410 – Cayeux sur Mer, le **CABINET DE REFLEXOLOGIE** intervient sur les mains, les pieds, la tête, le ventre (multiréflexologie), et sur de nombreux troubles. Séance d'une heure uniquement sur rendez-vous au 06 12 31 64 99.

LES DIABLES AU THYM propose en vente à emporter, un choix de menus très variés qui enchanteront vos papilles. Un accueil très agréable, des professionnels très à l'écoute ! 200 rue du maréchal Foch 80410 Cayeux-sur-Mer 06 59 86 39 68



AGENDA

CONCERT DU NOUVEL AN



Le Concert du nouvel an animé par les Amis de la musique aura lieu le dimanche 29 janvier 2023, à 15 heures en l'église Saint-Pierre de Cayeux-sur-Mer.

FÊTE DE LA MER



La fête de la mer de Cayeux-sur-Mer se déroulera le 23 juillet 2023, avec la participation des Amis de la musique et du bateau valéricain Charcot V pour les promenades en mer.

COLIS DES AÎNES

Cette année, ce sont **760** colis individuels et **50** colis pour les résidents de l'EPHAD qui ont été distribués. Comme les autres années, la distribution a eu lieu à la salle des fêtes, le 8 décembre.

Ce fut ainsi l'occasion de retrouvailles entre voisins et amis pour prendre des nouvelles et échanger autour d'une brioche, d'un café ou d'un chocolat bien chaud : que du bonheur !! Les lutins bénévoles ont apporté les colis à domicile pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer.

Un grand merci aux élus et bénévoles qui ont apporté leur temps et leur joie de vivre pour faire de cette journée une réussite et que le bien vivre au pays reste une valeur essentielle dans le cœur des Cayolais.



VŒUX

Cette année, les vaccins anticovid ont moins impacté la vie quotidienne des Cayolais et ont permis de retrouver une vie presque normale. Malgré tout, la vigilance reste de mise et nous oblige tous collectivement à respecter encore et toujours les gestes barrières et la distanciation physique.

Le CCAS tient à remercier les élus et les bénévoles pour l'aide apportée tout au long de l'année. Merci à Sylvie qui continuera de répondre à toutes les interrogations que vous vous posez.

Enfin, le CCAS de Cayeux-sur-Mer et son conseil d'administration tiennent très sincèrement à vous adresser leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023.

Soyez vigilants et prenez soin de vous et de vos proches.



DON DE JOUETS

Comme l'an dernier, les agences immobilières Century 21 de toute la France participaient encore cette année à une collecte nationale de jouets pour les enfants défavorisés qui sont ensuite remis à différentes associations.

L'agence Century 21 de Joinville-le-Pont (94340), par le biais de Jean-Paul Lecomte, maire de Cayeux-sur-Mer a souhaité confier à la mairie de Cayeux et en particulier au CCAS une partie de cette collecte.

Ces jouets ont fait la joie et le bonheur des enfants de bénéficiaires du RSA lors de la dernière distribution de la Banque alimentaire.

Un vif remerciement à toute l'équipe de Century 21 de Joinville-le-Pont pour cette très belle initiative.

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) : ENFIN !

Depuis 2016, contre l'avis des élus, la permanence de la PMI au centre médical de Cayeux-sur-Mer avait été supprimée par le conseil départemental. Les futures mamans et les enfants devaient se déplacer vers un autre centre à Friville-Escarbotin avec toutes les difficultés que cela implique.

Pour remédier à cette carence et améliorer les services de proximité pour les habitants de Cayeux-sur-Mer, le conseil départemental de la Somme a décidé de remettre en place une permanence PMI : un minibus s'installera chaque mois à coté de la mairie et proposera des consultations avec des puéricultrices, sages-femmes et médecins pour les futures mamans, les nourrissons et les enfants de moins de 6 ans.



Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous gratuit le deuxième mardi du mois de 15 h à 16 h, appelez au 03 60 03 42 00.

SOPHROLOGIE

Depuis quelques semaines, madame Blondin, sophrologue, vous accueille sur rendez-vous à la maison médicale de Cayeux-sur-Mer. Basée sur des exercices simples et efficaces, la sophrologie permet de découvrir ses propres ressources, s'épanouir au quotidien et améliorer sa qualité de vie. Elle favorise un bon équilibre entre le corps, le mental et les émotions. Elle développe le bien-être et la sérénité. Elle ne se substitue en aucun cas à un traitement médical ni à un suivi psychologique. La sophrologie est accessible à tous : hommes, femmes et enfants.

Madame Blondin vous proposera un accompagnement personnalisé, à votre rythme, en toute bienveillance et en toute confidentialité. Les séances durent environ une heure et se composent d'exercices doux, de respiration, de visualisation positive lors de temps de relaxation et de partage.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous : 06 60 29 51 27

COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Comme les autres années, le CCAS a participé activement les 25 et 26 novembre dernier à la collecte nationale de la Banque alimentaire. Cette collecte a eu lieu à Saint-Valery-sur-Somme auprès des magasins Carrefour Market et Lidl et à Cayeux-sur-Mer auprès du magasin Carrefour Contact.

Malgré les difficultés de la vie

quotidienne, vous avez encore une fois été très nombreux à répondre à cet appel de générosité et de solidarité.

Chaque petit geste que vous avez fait, des paquets de pâtes pour certains, des conserves de légumes ou des plats cuisinés pour d'autres ou encore des produits d'hygiène et des petits pots pour bébés, permet et permettra d'aider certaines familles cayolaises et

des environs en difficulté tout au long de l'année.

Tout ceci représente 1 300 kg de marchandise soit sensiblement la même quantité qu'en 2021.

Un grand merci à vous tous, aux bénévoles et aux élus qui ont participé à ces deux jours de collecte.

LES ÉCOLES

Le conseil communautaire, lors de la séance du 21 novembre 2022 a fixé le forfait intercommunal scolaire pour l'année à 379,92 euros par élève d'école élémentaire et à 1 372,29 euros par élève d'école maternelle.

Le conseil d'agglomération attribuera donc également à l'OGEC Saint-Joseph de Cayeux-sur-Mer une participation de 24 593,15 euros au titre de l'exercice 2022.

ÉCONOMIE

Le conseil communautaire a voté à l'unanimité, le 21 novembre pour l'intégration de Cayeux-sur-Mer dans la convention Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Ce dispositif permet aux communes signataires de bénéficier d'aides à la relance de la construction durable.

Vous pouvez suivre la politique de la CABS en téléchargeant les compte-rendus des conseils communautaires sur le site de la CABS www.baiedesommeagglo.fr ainsi que le magazine communautaire Baie de Somme Agglo..



Martine Crépin

..... EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chères Cayolaises, chers Cayolais,

Une coquille s'est malheureusement glissée dans notre dernière publication du Bulletin d'Informations Municipales. Nous nous sommes rapprochés, par courrier, du président et du directeur de l'harmonie des Amis de la musique afin de nous en excuser. Ayant un nombre de caractères limité pour nous exprimer, nous laissons à la majorité municipale le soin de vous informer du montant exact de leur subvention.

L'année 2022 s'achève et elle a connu son lot de joies, de peines, de bonnes choses et son lot de déceptions.

Vous avez été nombreux à nous interroger sur les ventes de biens communaux avec ou sans titre de propriété, nous sommes en effet inquiets de voir ces biens vendus afin d'apurer le budget. En 2023, nous apporterons une vigilance supplémentaire sur ces dossiers et continuerons à vous en informer.

Nous rappelons que les séances du conseil municipal sont

ouvertes au public. Il est toujours intéressant de venir voir et écouter ce qui s'y passe vraiment.

Au moment où nous rendons notre article, a lieu la distribution du colis de Noël et Julie a pu participer à son élaboration. Nous espérons qu'il vous apportera entière satisfaction.

Nous vous souhaitons chers Cayolaises et Cayolais de bonnes fêtes de fin d'année.

Emmanuel Noiret
Julie Caru
Alexandre Pion

BAR ET RESTAURANT VUE MER



OUVERT 7/7

03 22 26 71 56



CASINO
de Cayeux



Merci à Anisha
la gagnante de
la STAR AC 2022
d'être passée
au Casino pour
un déjeuner en
famille

Sports Associations



Le **coup de coeur du mois** pour les enfants de l'école Saint-Joseph qui ont effectué des tours de stade pour récolter des dons pour le Téléthon. Bravo à eux pour leur engagement !

LE CLUB DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN DEVIENT EN FORME À CAYEUX

Lors de leur assemblée générale du 12 décembre dernier, après avoir rendu hommage à leur doyenne Rolande Cumond décédée le 25 juillet, les adhérents du club présents ce jour-là ont voté et choisi parmi les onze propositions de noms qu'ils avaient précédemment envoyées au président. Avant ce vote, ils avaient adopté à l'unanimité le rapport moral ainsi que le rapport financier de leur association. Ils avaient également voté à l'unanimité toujours l'entrée au sein du bureau en tant que trésorière de Françoise Chausserie.



Pour tout renseignement sur les activités de l'association vous pouvez contacter le président Roland Gallet au 06 42 73 02 38 ou par mail r.gallet@orange.fr

Christophe Quenessen

RETROUVEZ-NOUS ET RETROUVEZ-VOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Cayeux sur mer-Site officiel



[cayeuxsurmer.official](https://www.instagram.com/cayeuxsurmer.official)



[@cayeuxsurmer_of](https://twitter.com/@cayeuxsurmer_of)



www.cayeux-sur-mer.fr



Pour Cayeux... Ensemble !
Bulletin d'Informations Municipales
Directeur de la publication :

Jean-Paul Lecomte

Rédactrice en chef : Martine Crépin

Maquette et réalisation : Deux-ci, d'eux-là

Crédits photo : Deux-ci, d'eux-là, Régis

Rimbault, Martine Crépin, Nicolas Castets,

Christophe Quenessen, Céline Florek,

Salvatore La Monica, Monique Szablowski

Tirage 2 500 ex.

Impression SYD 80580 Pont-Rémy.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Dépot légal à parution.